



Communiqué du Synode: synthèse de la 2^e journée et communiqué final

Répondant: Bertrand Baumann

5 décembre 2012, 17h15

Les 200 députées et députés au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (Parlement de l'Eglise) sont réunis pour leur session d'hiver à Berne, Hôtel-du-Gouvernement (Rathaus), Salle du Grand-Conseil, à Berne. Ci-joint un résumé des principaux résultats de la deuxième journée des débats et un rappel des principales décisions de l'ensemble de la session.

Un poste à temps partiel pour les questions de migration dans l'arrondissement du Jura

Jusqu'en 2004, l'Arrondissement du Jura comptait un "ministère auprès des étrangers", actif principalement auprès des communautés de population migrantes originaires d'Italie et d'Espagne. Après le départ du titulaire du poste, il était évident que le poste devait être redéfini et son cahier des charges adapté aux populations nouvelles de migrants et à un environnement associatif différent. C'est désormais chose faite: le Synode a donc décidé à l'unanimité moins une voix d'allouer un montant annuel de 30'000 francs pour financer un poste à 30 pour cent. La tâche du ou de la titulaire consistera à concevoir et à définir des projets avec les populations migrantes, à accompagner les églises issues de la migration et à conseiller les paroisses en la matière.

Pénurie de pasteures et pasteurs: l'Eglise réformée va élaborer une formation pour universitaires non-théologiens Par une motion adoptée par 168 voix contre 3 voix et 2 abstentions, le Synode charge le Conseil synodal d'élaborer un concept d'un cours spécial de théologie qui doit permettre à des universitaires non-théologiens d'acquérir un master of Theology et d'accéder ainsi à l'exercice de la profession pastorale. Une mesure qui devrait permettre de contrer la pénurie de pasteures et pasteurs qui se dessine ou qui est déjà réalité dans les différentes régions des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Le Conseil synodal a rappelé la possibilité donnée aux étudiantes et étudiants francophones de passer leurs examens en français à la Faculté de théologie de Berne, qui devrait s'appliquer à cette nouvelle formation.

Engagement dans différents projets dans le domaine social...

Le Synode renouvelle son soutien à différents projets touchant des catégories de la population confrontées à des situations de vie particulièrement difficiles. Un crédit de 20'000 francs est ainsi alloué au projet "Mit mir - avec moi", mis en œuvre en collaboration avec Caritas. Ce projet propose des parrainages à des familles connaissant des situations de précarité contribuant à briser le cercle vicieux de l'isolement et de l'exclusion. Le projet "Nebelmeer - Mer de brouillard" qui s'adresse aux proches de personnes ayant commis un suicide, se voit allouer une contribution annuelle de 10'000 francs pour trois nouvelles années. Dans le cadre du groupe d'entraide bénéficiant d'un accompagnement psychologique et théologique, les personnes concernées bénéficient d'un soutien et abordent une question qui reste largement taboue dans notre société.

Le service de consultation juridique pour personnes en situation de détresse bénéficiera pour les trois années à venir d'un crédit annuel de 95'000 francs. Les juristes du service offrent un appui souvent vital aux demandeurs d'asile confrontés au durcissement continu de la politique et de la législation en matière d'asile, notamment dans les centres d'urgence, ce qui, comme l'ont souligné des intervenants, correspond à un vrai besoin.

... et de la formation

Dans la partie alémanique, sous le nom de RefModula, la formation de catéchète se fera désormais sous une forme modularisée. Quelques modules pourront aussi être utilisés pour d'autres formations ecclésiales, donnant ainsi une plus grande souplesse à l'ensemble de la formation débouchant sur l'exercice des services et ministères d'Eglise. Le Synode a ainsi pris connaissance d'une augmentation des coûts de formation continue dans la catéchèse de 99'000 à 140'000 francs. Par ailleurs, un crédit de 27'000 francs par année permet la poursuite du "Projet présence" dans les écoles professionnelles et écoles secondaires en tant que tâche permanente du domaine "Jeunesse et jeunes adultes" des Services généraux.

En outre...

Par le biais d'un concept relatif aux médias locaux, le Conseil synodal a désormais la possibilité de soutenir des émissions à caractère ecclésial dans des radios locales. Il dispose à cette fin de la possibilité de porter au budget un montant spécifique à fixer chaque année.

Rappel des principales décisions et principaux débats du premier jour du Synode (mardi 5 décembre 2012)

Crédit pour la promotion de l'énergie solaire sur les bâtiments d'Eglise: faisant suite à différentes motions et interventions déposées lors de précédents Synodes, dont une résolution demandant la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg en 2010, les députées et députés au Synode ont réservé un bon accueil à une proposition du Conseil synodal visant la création d'un fonds pour le financement d'installations solaires sur les bâtiments ecclésiaux (temples, églises, maisons de paroisse, etc.) et adopté un crédit annuel récurrent de 100'000 CHF sur trois ans (voir communiqué Web sur le site Internet www.refbejus.ch).

Elections à la présidence et à la vice-présidence du Synode et au Conseil synodal: le Synode a élu à la présidence pour la période 2012 à 2014 Robert Gerber, de Granges, commandant de police de profession. Le pasteur Richard Stern de Lyssach a été élu à la vice-présidence. Par 103 voix et 74 abstentions, le Synode a élu au Conseil synodal Jörg Habershtock, entrepreneur de Grasswil. Il prendra le 1er juillet 2013 la succession de Hans Ulrich Krebs qui se retire pour raisons d'âge.

Situation financière et patrimoniale saine: Le parlement de l'Eglise a pris connaissance du plan financier du Conseil synodal, fondé sur les principes de prudence et de stabilité pour les années 2013-2017, qui table sur un maintien de l'équilibre financier en dépit des légers déficits prévus pour les années à venir.

Parlement de l'Eglise, le Synode est l'organe législatif des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Au niveau de son organisation, le Synode peut être comparé à un parlement cantonal. Les 200 députées et députés au Synode sont élus pour quatre ans selon une clé de répartition des sièges au niveau régional. Particularité de la compétence territoriale du Synode REFBEJUSO, douze députées et députés représentent les huit paroisses soleuroises et trois l'Eglise réformée de la République et canton du Jura.